

MAXULA PLACEMENT SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2015

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 12 avril 2013 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «Maxula Placement SICAV» pour la période allant du 1^{er} Avril au 30 Juin 2015, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 17.271.969, un actif net de D : 17.230.547 et un bénéfice de la période de D : 145.018.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Placement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 30 Juin 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « Maxula Placement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2015, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 27 Juillet 2015

Le Commissaire aux Comptes :

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2015

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Portefeuille-titres	4	11 180 520	6 398 739	9 283 656
Obligations et valeurs assimilées		10 461 790	5 810 376	8 552 873
Tires des Organismes de Placement Collectif		718 730	588 363	730 783
Placements monétaires et disponibilités		5 744 169	6 554 394	8 956 288
Placements monétaires	5	5 712 734	6 553 098	8 955 670
Disponibilités		31 435	1 296	618
Créances d'exploitation	6	347 280	1 112	72
TOTAL ACTIF		17 271 969	12 954 245	18 240 016

PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	39 741	242 780	34 224
Autres créditeurs divers	8	1 681	14 521	7 006
TOTAL PASSIF		41 422	257 301	41 230

ACTIF NET				
Capital	9	16 932 072	12 489 045	17 629 711
Sommes distribuables				
Sommes distribuable de l'exercice clos		119	20	28
Sommes distribuables de la période		298 356	207 879	569 047
ACTIF NET		17 230 547	12 696 944	18 198 786
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		17 271 969	12 954 245	18 240 016

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/2015	Période du 01/01 au 30/06/2015	Période du 01/04 au 30/06/2014	Période du 01/01 au 30/06/2014	Année 2014
Revenus du portefeuille-titres	10	153 391	263 087	69 390	126 833	300 629
Revenus des obligations et valeurs assimilées		128 832	238 528	61 696	119 138	292 935
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		24 559	24 559	7 694	7 694	7 694
Revenus des placements monétaires	11	50 134	127 905	75 261	108 246	237 960
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		203 525	390 992	144 651	235 078	538 589
REVENU NET DES PLACEMENTS		203 525	390 992	144 651	235 078	538 589
Autres charges	13	(5 011)	(9 916)	(3 768)	(6 120)	(14 603)
RESULTAT D'EXPLOITATION		198 514	381 076	140 883	228 958	523 986
Régularisation du résultat d'exploitation		(1 243)	(3 293)	25 309	28 385	161 802
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		197 271	377 783	166 192	257 343	685 788
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 243	3 293	(25 309)	(28 385)	(161 802)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(14 294)	(4 768)	1 091	2 394	17 184
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		540	540	(6 210)	(6 210)	(6 005)
Frais de négociation de titres		(1)	(1)	(9)	(9)	(29)
RESULTAT DE LA PERIODE		184 759	376 847	135 755	225 133	535 136

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

			Période du 01/04 au 30/06/2015	Période du 01/01 au 30/06/2015	Période du 01/04 au 30/06/2014	Période du 01/01 au 30/06/2014	Année 2014
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT			184 759	337 161	105 311	175 669	418 395
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION							
Résultat d'exploitation			198 514	381 076	110 439	179 494	407 245
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres			(14 294)	(4 768)	1 091	2 394	17 184
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres			540	540	(6 210)	(6 210)	(6 005)
Frais de négociation de titres			(1)	(1)	(9)	(9)	(29)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES			(505 900)	(505 900)	(428 501)	(428 501)	(428 501)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL			(196 824)	(759 759)	3 983 112	4 156 553	9 415 669
Souscriptions							
- Capital			12 269 240	18 722 985	8 493 155	12 276 371	27 729 947
- Régularisation des sommes non distribuables			3 566	5 514	768	1 101	5 929
- Régularisation des sommes distribuables			411 793	650 777	304 353	440 621	828 951
Rachats							
- Capital			(12 417 012)	(19 413 993)	(4 693 833)	(8 311 892)	(18 641 885)
- Régularisation des sommes non distribuables			(5 855)	(7 916)	398	120	(2 599)
- Régularisation des sommes distribuables			(458 556)	(717 126)	(121 730)	(249 769)	(504 674)
VARIATION DE L'ACTIF NET			(517 965)	(928 498)	3 659 922	3 903 721	9 405 563
ACTIF NET							
En début de période			17 788 253	18 198 786	9 037 022	8 793 223	8 793 223
En fin de période			17 270 288	17 270 288	12 696 944	12 696 944	18 198 786
NOMBRE D'ACTIONS							
En début de période			170 665	176 091	86 893	85 242	85 242
En fin de période			169 189	169 189	124 873	124 873	176 091
VALEUR LIQUIDATIVE			102,077	102,077	101,679	101,679	103,349
TAUX DE RENDEMENT			1,04%	1,90%	0,77%	1,59%	3,21%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2015

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA PLACEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 décembre 2009 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 30 décembre 2008.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA PLACEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de MAXULA PLACEMENT SICAV est confiée à la société « MAXULA BOURSE », le dépositaire étant la « BNA ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2015, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2015, à D : 11.180.520 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2015	% Actif net
Obligations & valeurs assimilées		10 212 227	10 461 790	60,72%
Obligations		5 066 401	5 201 541	30,19%
Obligations AIL 2013-1 au taux de 7 %	1 500	90 000	90 427	0,52%
Obligations AIL 2014-1 au taux de 7,3 %	2 500	250 000	263 400	1,53%
Obligations AMEN BANK 2010 au taux de TMM+0,85%	2 000	144 440	150 196	0,87%
Obligations AMEN BANK SUB 2014 au taux de 7,35%	2 000	200 000	203 995	1,18%
Obligations ATL 2013-2 au taux de 7,2%	1 000	100 000	103 598	0,60%
Obligations ATTIJARI BANK 2010 au taux de TMM+0,6%	1 000	42 856	43 734	0,25%
Obligations ATTIJARI LEASING 2012-2 au taux de 6,3 %	1 500	90 000	92 423	0,54%
Obligations BTE 2011 au taux de 6,25 %	500	42 500	43 327	0,25%
Obligations BTK 2012-1 au taux de 6,3 %	1 500	107 145	110 518	0,64%
Obligations BTK 2014-1 au taux de 7,35%	4 000	400 000	412 759	2,40%
Obligations CIL 2010-1 au taux de TMM+0,75%	2 000	40 000	41 655	0,24%
Obligations CIL 2012/1 au taux de 6 %	1 000	40 000	40 488	0,23%
Obligations CIL 2012-2 au taux de 6,5 %	1 000	60 000	61 103	0,35%
Obligations CIL 2013-1 CAT A au taux de 7%	1 500	120 000	123 811	0,72%
Obligations CIL 2014-1 CAT A au taux de 7%	2 500	250 000	263 848	1,53%
Obligations CIL 2014-2 au taux de 7,6%	3 500	350 000	358 862	2,08%
Obligations CIL 2015-1 au taux de 7,65%	2 000	200 000	200 535	1,16%
Obligations ELWIFACK LEASING 2010 au taux de TMM+0,775%	1 200	24 000	24 511	0,14%
Obligations HL 2010-2 au taux de 5,45%	2 000	39 760	40 940	0,24%
Obligations HL 2013-1 au taux de 6,9 %	1 200	72 000	72 489	0,42%
Obligations HL 2014-1 au taux de 7,65%	3 500	350 000	364 319	2,11%

Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-B au taux de 5,40%	500	20 000	20 156	0,12%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-C au taux de 5,40%	2 500	100 000	100 779	0,58%
Obligations SERVICOM 2012 au taux de 6,9 %	1 500	90 000	91 371	0,53%
Obligations STB 2010-1 au taux de 5,3%	2 000	133 300	134 844	0,78%
Obligations TLG 2011-1 au taux de TMM+0,9%	2 900	57 460	57 770	0,34%
Obligations TLG 2011-2 au taux de 5,95 %	800	31 520	32 703	0,19%
Obligations TLG 2012-2 au taux de 6,3 %	1 000	60 000	61 384	0,36%
Obligations TUNISIE LEASING 2013-1 au taux de 7%	2 000	160 000	166 652	0,97%
Obligations TUNISIE LEASING SUB 2013-2 CAT A au taux de 7,35%	1 000	80 000	81 881	0,48%
Obligations TUNISIE LEASING SUB 2013-2 CAT B au taux de 7,6%	1 500	150 000	153 648	0,89%
Obligations TUNISIE LEASING 2014-1 au taux de 7,2%	1 000	80 000	80 805	0,47%
Obligations TUNISIE LEASING 2014-2 CAT B au taux de 7,8%	3 000	300 000	310 155	1,80%
Obligations TUNISIE LEASING SUB 2015-1 CAT B au taux de 7,9 %	1 500	150 000	150 052	0,87%
Obligations TUNISIE LEASING 2015-1 CAT B au taux de 7,85%	2 000	200 000	201 613	1,17%
Obligations UIB 2011-1 au taux de 6,3 %	2 000	170 000	177 253	1,03%
Obligations UIB 2012-1 au taux de 6,3 %	1 000	71 420	73 116	0,42%
Obligations UIB SUBORDONNE 2015 au taux de 7,4 %	2 000	200 000	200 421	1,16%
Emprunt National		315 431	317 879	1,84%
Obligations EMPRUNT NATIONAL CAT B au taux de 6,15%	1 000	100 000	100 148	0,58%
Obligations EMPRUNT NATIONAL CAT C au taux de 6,35%	1 000	100 000	100 153	0,58%
Obligations EMPRUNT NATIONAL 14 CAT A au taux de 5,95%	12 499	115 431	117 578	0,68%
Bons du trésor assimilables		4 830 395	4 942 370	28,68%
BTA 10-2015 - 5%	300	295 100	308 207	1,79%
BTA 01-2018 - 5,3%	100	98 500	100 927	0,59%
BTA 10-2018 - 5,5%	200	193 450	202 780	1,18%
BTA 03-2019 - 5,5%	200	196 180	199 692	1,16%
BTA 02-2020 - 5,5%	700	676 325	692 488	4,02%
BTA 10-2020 - 5,5%	1 200	1 155 990	1 199 981	6,96%

BTA 01-2021 - 5,75%	600	581 100	596 130	3,46%
BTA 05-2022 - 6,9%	700	769 500	750 465	4,36%
BTA 08-2022 - 5,6%	500	478 400	501 078	2,91%
BTA 04-2024 - 6%	400	385 850	390 622	2,27%
Titres des Organismes de Placement Collectif		720 102	718 730	4,17%
Actions SICAV				
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	6 967	720 102	718 730	4,17%
Total		10 932 329	11 180 520	64,89%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			64,73%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2015 à D : 5.712.734 et se détaille comme suit:

<i>Désignation du titre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 30/06/2015</i>	<i>% Actif net</i>
Dépôt à vue		3 204 911	3 216 909	18,67%
Banque Nationale Agricole		3 204 911	3 216 909	18,67%
Certificat de dépôt	2 500 000	2 493 923	2 495 825	14,48%
Attijari Bank au 02/07/2015 au taux de 4,77%	500 000	499 471	499 947	2,90%
BNA au 10/07/2015 au taux de 4,77%	500 000	499 471	499 524	2,90%
Attijari Bank au 10/07/2015 au taux de 4,77%	1 000 000	998 941	999 047	5,80%
Union Factoring au 04/08/2015 au taux de 7,20%	500 000	496 040	497 307	2,89%
Total général		5 698 834	5 712 734	33,15%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			33,08%	

Note 6 : Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 30 Juin 2015 à D : 347.280 contre D : 1.112 au 30 Juin 2014 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Solde des souscriptions rachats	347 121	-	-
Retenue à la source sur Intérêt courus à l'achat	75	1 008	-
Autres	84	104	72
Total	347 280	1 112	72

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30 Juin 2015 à D : 39.741 contre D : 242.780 au 30 Juin 2014 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Maxula Bourse	26 642	33 160	22 943
Banque Nationale Agricole (dépôt)	7 859	6 021	6 267
Banque Nationale Agricole (distribution)	5 240	4 014	5 014
Dettes sur acquisition de BTA à payer	-	199 585	-
Total	39 741	242 780	34 224

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2015 à D : 1.681 contre D : 14.521 au 30 Juin 2014 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Solde des souscriptions et des rachats	-	13 319	5 476
Redevance du CMF	1 422	1 078	1 324
TCL	146	124	135
Autres	113	-	71
Total	1 681	14 521	7 006

Note 9 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2015, se détaillent comme suit :

Capital 31-12-2014

Montant	17 629 711
Nombre de titres	176 091
Nombre d'actionnaires	304

Souscriptions réalisées

Montant	18 722 985
Nombre de titres émis	187 011
Nombre d'actionnaires nouveaux	230

Rachats effectués

Montant	(19 413 993)
Nombre de titres rachetés	(193 913)
Nombre d'actionnaires sortants	(189)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(4 768)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	540
Régularisation des sommes non distribuables	(2 402)
Frais de négociation de titres	(1)

Capital au 30-06-2015

Montant	16 932 072
Nombre de titres	169 189
Nombre d'actionnaires	345

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 153.391 pour la période allant du 01.04.2015 au 30.06.2015 contre D : 69.390 à l'issue de la même période close le 30.06.2014, et se détaillent comme suit :

	du 01/04 au 30/06/2015	du 01/01 au 30/06/2015	du 01/04 au 30/06/2014	du 01/01 au 30/06/2014	Année 2014
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
<i>Revenus des obligations</i>					
- intérêts	73 446	141 453	39 749	76 782	187 921
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>					
- intérêts (BTA)	55 386	97 075	21 947	42 356	105 014
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs</u>					
<i>Revenus des titres OPCVM</i>					
- Dividendes	24 559	24 559	7 694	7 694	7 694
TOTAL	153 391	263 087	69 390	126 833	300 629

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.04.2015 au 30.06.2015 à D : 50.134 contre D : 75.261 à l'issue de la même période close le 30.06.2014, il représente le montant des intérêts courus sur les dépôts à vue, les certificats de dépôt et les billets de trésorerie et se détaille comme suit :

	du 01/04 au 30/06/2015	du 01/01 au 30/06/2015	du 01/04 au 30/06/2014	du 01/01 au 30/06/2014	Année 2014
Intérêts des dépôts à vue	11 738	24 008	8 548	13 666	36 267
Intérêts des certificats de dépôt	28 587	46 882	42 696	47 602	97 518
Intérêts des billets de trésorerie	9 809	57 015	24 017	46 978	104 175
TOTAL	50 134	127 905	75 261	108 246	237 960

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.04.2015 au 30.06.2015 à D : 39.741 contre D : 30.444 à l'issue de la même période close le 30.06.2014, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	<u>du 01/04</u> <u>au</u> <u>30/06/2015</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/06/2015</u>	<u>du 01/04</u> <u>au</u> <u>30/06/2014</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/06/2014</u>	<u>Année</u> <u>2014</u>
Commission de gestion	26 642	53 247	20 409	33 160	78 262
Commission de dépôt	7 859	15 126	6 021	9 782	23 087
Commission de distribution	5 240	11 054	4 014	6 522	15 392
Total	39 741	79 427	30 444	49 464	116 741

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01.04.2015 au 30.06.2015 à D : 5.011 contre D : 3.768 à l'issue de la même période close le 30.06.2014, et se détaillent comme suit :

	<u>du 01/04</u> <u>au</u> <u>30/06/2015</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/06/2015</u>	<u>du 01/04</u> <u>au</u> <u>30/06/2014</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/06/2014</u>	<u>Année</u> <u>2014</u>
Redevance du CMF	4 441	8 875	3 402	5 527	13 044
TCL	497	966	358	584	1 344
Autres	73	75	9	10	215
Total	5 011	9 916	3 768	6 120	14 603

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, des distributeurs et du dépositaire

La gestion et la distribution de la MAXULA PLACEMENT-SICAV est confiée à la Société "MAXULA BOURSE". Celle - ci est chargée des choix des placements, de la gestion administrative et financière de la société et la commercialisation de ses titres. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle de 0,6% T.T.C calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La BNA est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, la BNA perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La BNA assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,15% H.T calculée sur la base de l'actif net quotidien.